

8e BIENNALE D'AQUARELLE DE BRIOUDE Du 13 au 25 juillet 2017

DOSSIER DE CANDIDATURE 2017

1. Généralités

Organisateurs de l'évènement : les bénévoles de l'Association Festival d'Aquarelle.

Lieux et dates de la Biennale : plusieurs espaces dans le centre historique de Brioude du 13 au 25 juillet 2017.

Les artistes installeront leur exposition le 12 juillet et la décrocheront le 26 juillet.

Ouverture des expositions : tous les jours de 14h à 19h ; certains lieux ouvrent aussi de 10h à midi.

1. **La Biennale d'Aquarelle de Brioude présente une quarantaine d'aquarellistes professionnels ou amateurs, nationaux et internationaux.** Chaque lieu d'exposition accueille plusieurs artistes. Chaque artiste dispose d'un espace d'exposition individuel pour présenter quinze à trente aquarelles, selon les formats.
2. **La promotion de l'évènement est assurée par l'association Festival d'Aquarelle** (via son site Internet et les réseaux sociaux, des affiches, le programme de la Biennale, largement diffusé et un catalogue d'exposition...) **et par une agence de communication** (communiqués et dossier de presse).
Chaque artiste sélectionné s'engage à promouvoir, de son côté, sa participation.

2. Candidature

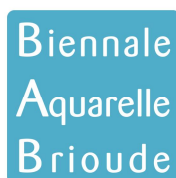
1. Chaque candidature individuelle est soumise à une commission de sélection. La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 31 août 2016 (le cachet de la poste faisant foi). **L'association confirmera à chaque artiste, par email, la réception de son dossier.**
2. **La commission de sélection confirmera ou infirmera à l'artiste sa participation à la Biennale d'Aquarelle de Brioude au plus tard fin octobre 2016.** Aucun dossier de candidature ne sera retourné. Aucune justification ne sera donnée concernant la sélection ou non des artistes.
3. **Les œuvres seront originales et réalisées à l'aquarelle en tout ou partie.** Tous les formats sont permis. **Il n'est admis ni copies, ni plagiat, ni travaux d'école. Les œuvres présentées en 2017 n'auront jamais été exposées au public de la Biennale d'Aquarelle de Brioude auparavant.** Les artistes ayant exposé aux deux Biennales 2013 et 2015 ne pourront présenter de dossier de candidature. Ces dispositions ne concernent pas les expositions privées ayant une convention avec l'association Festival d'Aquarelle.
4. **Chaque artiste pourra proposer des stages, démonstrations, conférences...** Ce critère est pris en compte par la commission de sélection. L'association fournit l'aide logistique (communication, gestion de l'inscription des stagiaires, mise à disposition de salles...).
5. L'expérience nous a confirmé que la présence des artistes est un point fort de notre manifestation. Elle permet aux peintres et au public de se rencontrer, et elle favorise les ventes. **Chaque artiste doit être présent au minimum 8 jours, consécutifs ou non, et plus s'il le peut. La présence de l'artiste pour animer ses stages n'entre pas dans les huit jours demandés, pas plus que les journées d'accrochage et décrochage.** L'association proposera aux artistes un hébergement chez l'habitant (pour 2 personnes maximum), et ce dans la limite des disponibilités et selon des modalités à définir.

3. Frais de participation

1. **Les droits d'inscription et d'accrochage seront d'un montant de 160 euros par artiste.** Ils comprennent la mise à disposition d'un espace et des supports d'exposition, une partie du gardiennage et toute la communication. Ils seront versés dès confirmation de la participation et ne seront pas remboursables.
2. **Une commission de 15 % est perçue par l'association sur toutes les ventes ou prestations réalisées lors de la Biennale :** les œuvres originales, y compris celles réalisées lors des animations ; les stages ou démonstrations payants ; les livres, lots de cartes et autres items, qui seront vendus exclusivement à la Boutique, gérée par l'association.
3. **Assurance :** la mise à disposition des salles et les divers frais techniques et d'assurance sont pris en charge par l'association. **L'assurance des œuvres elles-mêmes n'est pas comprise et reste à la charge de chaque artiste.** L'association décline toute responsabilité en cas de perte, d'avarie, de vol ou d'incendie des œuvres exposées. Aucune réclamation ne sera admise.

FICHE de CANDIDATURE

A retourner à l'adresse ci-contre avant le 31 août 2016.
Merci d'écrire très lisiblement.



Association Festival d'Aquarelle

Immeuble Interconsulaire
Avenue Léon Blum
43100 Brioude • France
+33(0)463 315 024 • +33(0)660 875 233
contact@festivaldaquarelle.com
www.biennale-aquarelle.com



La participation de l'artiste à la Biennale vaut approbation des modalités et exclut tout recours contre l'association.

Je soussigné nom : prénom :

confirme accepter le règlement de la Biennale d'Aquarelle de Brioude qui se déroulera du 13 au 25 juillet 2017 et souhaite proposer ma candidature.

Nationalité : Langues parlées :

Date de naissance : N° de SIRET (si vous en possédez un) :

Nombre d'aquarelles : Formats moyens des aquarelles encadrées :

Prix minimum et maximum de vos aquarelles :

Adresse :

Téléphone fixe et portable :

E-mail :

Site web :

Cochez les jours où vous serez présent (minimum 8 jours hors stages, accrochage, décrochage). Votre présence lors des 2 week-ends est vivement souhaitée. L'accrochage et le décrochage des œuvres seront assurés par vos soins, le 12 et le 26 juillet.

M 12	J 13	V 14	S 15	D 16	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	L 24	M 25	M 26
accrochage														décrochage

Animations que l'artiste propose :

Remarques diverses :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Tout dossier incomplet ou inexploitable ne sera pas pris en compte. Aucun envoi par email n'est accepté.

- Cette fiche de candidature, complétée, datée et signée.
- 1 dvd, comportant le nom de l'artiste et comprenant :
 - Vingt à trente photos des aquarelles les plus récentes et susceptibles d'être exposées en juillet 2017, et en tout cas représentatives du style de l'artiste. Indiquer le titre et le format de chaque œuvre.
 - Une photo récente de l'artiste où l'on voit bien son visage.

Toutes les photos doivent être numériques et de haute qualité (Si vous avez déjà réalisé livres ou cartes, demandez à votre imprimeur un cd des fichiers numériques). Ne pas envoyer de fichier en PDF ou Powerpoint.

- Un texte en français et en anglais, présentant l'œuvre de l'artiste, sa façon de peindre et ce qui lui tient à cœur (fichier Word, 500 signes maximum).
- Un CV retraçant son parcours, ses expositions.
- Le cas échéant, quelques articles de presse le concernant et tout document éclairant la candidature.

Date

Signature